



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déclarations

Question écrite n° 89374

Texte de la question

M. Stéphane Saint-André attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la déclaration de revenus 2015 des retraités. En mai 2016, les nombreux retraités, qui ont eu à batailler avec la Carsat pour obtenir leur pension, devront réaliser leur déclaration. Ils ont reçu leur régulation de pension (parfois sur 2014/2015) avec plus de six mois de retard pour certains, due au retard de traitement des dossiers. La déclaration des revenus 2016 comprendra les arriérés en plus de leur pension habituelle. Le risque est que de nombreux pensionnés non imposables, le deviennent, perdant aussi d'autres avantages liés au logement ou au transport. Il lui demande quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement afin d'éviter une nouvelle sanction aux retraités.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Saint-André](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89374

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7361

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)